

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Novembre 2022

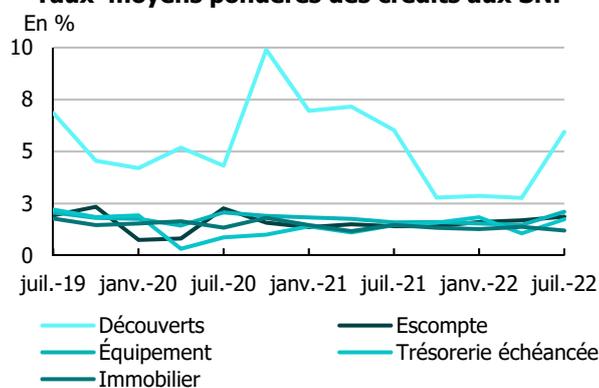
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

3^E TRIMESTRE 2022 HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT

- Le taux d'intérêt moyen pour les nouveaux **crédits à l'équipement** progresse de 63 points de base (pdb) entre avril et juillet 2022, pour s'établir à 2,37 %, son point le plus haut depuis fin 2016. Ces crédits sont, pour la totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'un peu moins de 12 ans. Le montant moyen a doublé sur le trimestre et se situe à 425 000 euros.
- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux **crédits de trésorerie échéancée** augmente de 68 points de base (pdb) par rapport à avril 2022 et s'élève ainsi à 1,74 % en juillet 2022. Les deux tiers de ces crédits sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'un peu plus de 3 ans et demi.
- Le taux d'intérêt moyen concernant les **découverts** progresse fortement ce trimestre (+318 pdb) à 5,95 %, mais reste légèrement en deçà du niveau observé un an auparavant.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

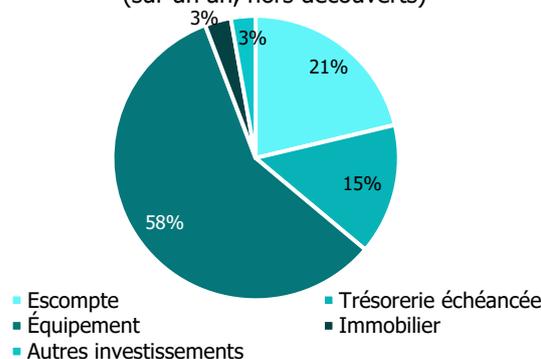
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*



Sources : IEDOM, Banque de France

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)

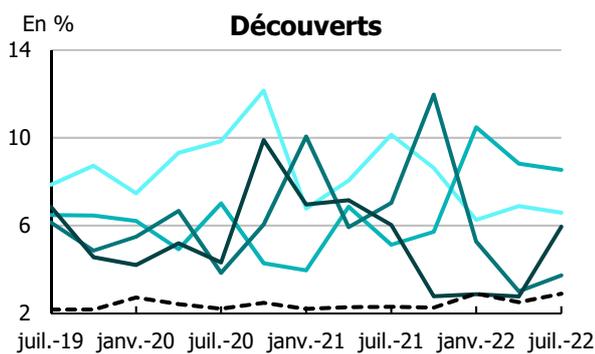


Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Juillet 2022 (en %)		Taux moyen pondéré Avril 2022 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	5,95	2,89	2,77	2,51	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,74	1,56	1,06	1,42	43	28	69	45	3,04	1,73
Équipement	2,37	1,72	1,74	1,27	140	120	100	83	2,02	1,00
Immobilier	1,20*	1,59	1,38*	1,30	184	187	100	86	-	-

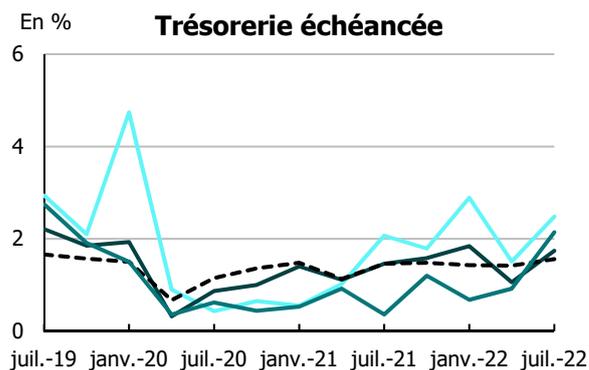
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



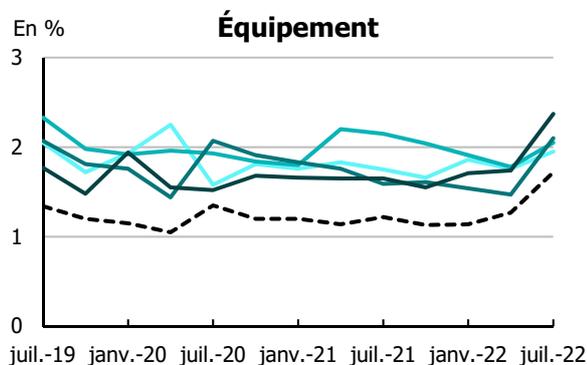
— Guadeloupe — Guyane
— Martinique — La Réunion
- - - France entière

Sources : IEDOM, Banque de France



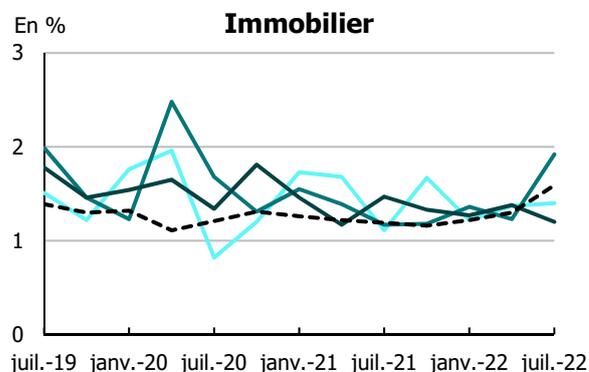
— Guadeloupe — La Réunion
- - - France entière — Martinique

Sources : IEDOM, Banque de France



— Guadeloupe — Guyane
— Martinique — La Réunion
- - - France entière

Sources : IEDOM, Banque de France



— Guadeloupe — Martinique
— La Réunion - - - France entière

Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur un peu moins de 2 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.